

Administration financière—Loi

doute que cela touche aussi d'autres comités. Nous avons ici un système de comités—j'espère qu'il y aura des ministériels qui seront d'accord avec moi là-dessus parce qu'ils sont aussi frustrés que nous, de ce côté-ci—qui est une honte à maints égards, un système qui ne fonctionne pas. Nous ne pouvons pas assigner de témoins. Chaque fois que quelque chose d'important, voire même de catastrophique, se produit, comment un député de l'opposition, ou même un député de l'arrière-ban ministériel, peut-il arriver à obtenir l'autorisation d'assigner des témoins, des conseils spécialisés, une bonne équipe de recherche, autrement dit, toutes choses qu'un comité devrait avoir? Il nous faut demander au leader du gouvernement à la Chambre, qui est un politicien, un parlementaire et un ministre du cabinet, c'est-à-dire, un membre du gouvernement. S'il ne veut pas nous donner cette autorisation, il n'y est pas tenu. Est-ce démocratique? Je vois qu'un député libéral hoche la tête en signe d'assentiment. Il faut aller trouver un homme, dans un parti, dans un gouvernement, pour obtenir l'autorisation d'assigner des témoins à comparaître devant un comité.

Je soutiens que le système des comités, c'est de la foutaise. Pourquoi ne démocratisons-nous pas les comités à la Chambre? Pourquoi ne devenons-nous pas démocratiques dans nos comités? Pourquoi y gardons-nous notre esprit de parti? J'ai parfois été en désaccord avec mon parti aux comités, et je sais que certains libéraux et certains conservateurs ont fait de même. Pourquoi ne pouvons-nous pas nous exprimer franchement sans crainte de représailles de la part du leader à la Chambre, quel que soit le parti au pouvoir?

Cela s'insère exactement dans l'évolution que nous connaissons à l'heure actuelle. Un ou deux membres s'en moquent peut-être actuellement mais ils ne se rendent sans doute pas compte d'une chose: que le gouvernement s'oriente vers un régime congressionnel ou républicain. Si le gouvernement se dirige dans cette voie, il va de soi que les comités devraient le suivre. Nous ne pouvons pas jouer sur les deux tableaux. On ne peut pas avoir un simulacre de régime parlementaire—alors qu'en fait, le régime devient républicain, ce n'est plus un parlement mais une administration—tout en essayant de nous en tenir en comité à la vieille méthode de la stricte adhésion à la ligne du parti.

En terminant, je dis qu'à moins que M. Rogers, récemment nommé contrôleur général, ne puisse faire rapport directement à un comité de la Chambre avant que ses conclusions soient reléguées aux oubliettes ministérielles, cette mesure législative est totalement vide de sens. Nous ne faisons que créer un nouveau mandarin touchant un gros traitement, parce qu'il arrivera la même chose que dans le cas des comptes publics. Au comité, nous discutons des problèmes, des inexactitudes, des cas de négligence caractérisée et d'irresponsabilité du gouvernement un an après le fait, au lieu de nous y attaquer au moment même où le problème se pose dans le pays.

A moins que le gouvernement ne soit prêt à rendre le contrôleur général responsable devant la Chambre...

M. Andras: Jamais de la vie.

M. Blackburn: Je ne vois aucune raison pour adopter cette mesure. Cependant, je veux bien l'appuyer en espérant—

[M. Blackburn.]

contre tout espoir sans doute—qu'elle subira des changements à l'étape du comité et que le gouvernement présentera des règlements qui rendront le contrôleur général responsable devant le Parlement non pas devant des ministres du cabinet. Nous en avons assez de voir gouverner l'exécutif. Si nous ne pouvons y mettre un terme maintenant, ce sera la fin de la démocratie à la Chambre. Elle ne deviendra qu'une petite assemblée délibérante. En fait, c'est ce qu'elle est la plupart du temps depuis que je suis ici. En somme, j'espère qu'on apportera des changements profonds à cette mesure avant qu'elle ne devienne loi.

M. Alan G. Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer ce soir à l'étude de cette mesure très importante qui n'a que 15 lignes, mais qui semble nous attirer les foudres de l'opposition si l'on en juge par l'attitude des deux porte-parole officiels des partis. Cette mesure crée ce qui est probablement l'un des postes les plus importants dans la Fonction publique fédérale des dernières années.

J'aimerais ce soir soulever un certain nombre de questions, mais je voudrais d'abord répondre à quelques points qu'ont soulevés les deux porte-parole officiels des partis d'opposition lesquels—et la réputation de ces personnes n'est plus à faire—se sont attaqués avec vigueur, à mon grand étonnement, à cette mesure de 15 lignes, mesure très simple, mais non moins importante.

Notre pays existe depuis près de 111 ans. Pour la première fois, nous créons officiellement le poste de contrôleur général que la plupart des gens compareront au poste de contrôleur des finances d'une société privée.

● (2052)

Les premières observations du député de Calgary-Centre (M. Andre) à l'endroit de ce bill et de ce nouveau poste ont été très acerbes. A mon avis, cela n'aidera en rien le personnage qui sera le premier à occuper le poste. Nous convenons tous qu'il aura une tâche très ardue à remplir. Il lui sera extrêmement difficile de s'insérer dans une organisation regroupant plus de 300,000 employés et dont le budget des dépenses est d'environ 45 milliards de dollars. Le contrôleur général devra s'assurer de la suffisance des contrôles et des systèmes de gestion financière de toute l'organisation. Ce sera une tâche très délicate et très compliquée et il aura besoin de tout l'appui que nous, parlementaires, pourrions lui apporter.

Le député de Calgary-Centre a donné à entendre que nous faisons seulement semblant d'établir ce poste. Il a ajouté qu'à son avis, le bill ne servait qu'à nommer un sous-ministre de plus. Il a tellement rabaissé cette nomination que, si lui-même et son parti pouvaient agir à leur guise, le contrôleur général ne serait plus capable d'exercer son activité de la façon dont le veulent le gouvernement et ceux d'entre nous qui font partie du comité des comptes publics, qui ont pleinement appuyé l'idée d'un contrôleur en chef des finances et qui ont exhorté le gouvernement à créer ce poste. Le député de Calgary-Centre a présenté les choses de telle façon que le contrôleur général ne pourrait plus jouer le rôle qui lui a été assigné.